

ÉDITORIALALAIN
NARINX

Magnette, candidat aux élections européennes

**Ils n'ont pas
compris**

Paul Magnette sera le candidat en tête de liste du PS aux élections européennes mais il ne siègera pas. Il sera aussi le porte-parole lors de la campagne électorale. Il est aussi bourgmestre de Charleroi et le restera. C'est un double problème. Magnette postule à un job qu'il n'exercera pas. Un non-sens, d'autant que l'Europe n'est pas un enjeu secondaire. Et l'énergie qu'il va déployer dans cette campagne va le détourner de l'emploi qu'il vient à peine de décrocher. La gestion de la plus grande ville wallonne mérite pourtant un investissement à plein-temps.

Rien de personnel dans cette opinion. Paul Magnette est une personnalité brillante, il a les qualités requises pour s'exprimer sur les enjeux belges et européens. Il a l'honnêteté d'annoncer à l'avance ses projets et l'électeur pourra s'exprimer en connaissance de cause. Mais dans un contexte où le populisme a le

**Un mandat, un
seul, à temps
plein, en parfaite
cohérence avec
la confiance
sollicitée et
accordée.**

vent en poupe, où l'hostilité vis-à-vis des politiciens a rarement été aussi grande, ce choix entretient la confusion et nourrit les fantasmes sur la réalité des cumuls (alors que de vrais efforts ont été entrepris).

Paul Magnette n'est que le dernier exemple en date montrant que le monde po-

litique n'a toujours pas compris l'exigence absolue d'éthique voulue par les citoyens. Il y a quelques jours, la co-présidente d'Ecolo Zakia Khattabi se déclarait candidate ministre-présidente bruxelloise avant de préciser qu'elle se présenterait... au scrutin fédéral. La nouvelle bourgmestre de Molenbeek, Catherine Mouraux, a décidé de cumuler avec son mandat de députée bruxelloise, en violation manifeste avec l'esprit sinon la lettre des statuts du PS. Il y a quelques semaines, plusieurs ministres en charge de compétences aussi essentielles que l'emploi et l'économie (Kris Peeters, Didier Gosuin...) faisaient campagne pour les communales. On pourrait continuer...

Les règles balisant l'activité politique doivent donc être encore renforcées. Un politicien doit exercer le mandat qu'il sollicite. S'il choisit une nouvelle voie, il doit abandonner le poste précédent. Il ne peut exercer une responsabilité ministérielle qu'au niveau de pouvoir pour lequel il s'est présenté. Bref, un mandat, un seul, à temps plein, en parfaite cohérence avec la confiance sollicitée et accordée. Est-ce si compliqué?